



PREAVIS MUNICIPAL N° 07/ 2012

RAPPORT DE GESTION COMPTES / ANNÉE 2011

Au Conseil général,
Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes et du règlement du Conseil général d'Allaman, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2011 et de soumettre à votre approbation les comptes de la commune arrêtés au 31 décembre 2011.

MUNICIPALITE

La Municipalité a siégé 44 fois en séances ordinaires. Messieurs Michel Erb et Michel Cornaz ont participé aux séances jusqu'à fin juin 2011.

En raison des élections communales qui se sont déroulées au mois de mars, la Municipalité est composée depuis le 1^{er} juillet 2011 de :

Monsieur	Denis-Eric Scherz	Syndic
Monsieur	Christian Dubey	Vice-Syndic
Monsieur	Patrick Guex	Municipal
Madame	Sandrine Verardo	Municipale
Monsieur	Patrick Hassler	Municipal

Répartition des dicastères

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Finances, Assurances, Communication (internet, Presse), Informatique, Personnel communal

M. Denis-Eric Scherz

TRAVAUX ET BATIMENTS

Bâtiments communaux, Police des constructions, Urbanisme, Centres commerciaux

M. Christian Dubey

ECOLES ET ŒUVRES SOCIALES

Service du feu, Protection civile, Ecoles, Eglise, Police Employé communal, Gde salle et Café de la Gare Location des salles de la Gare et du Four, ARASMAC

M. Patrick Guex

DOMAINES ET ROUTES

Parcs et Jardins, Port, Camping, Plage, Cimetière,
Forêts, Routes et Chemins, Signalisation, PAC

M. Sandrine Verardo

SERVICES INDUSTRIELS

Station de Pompage, station d'Épuration, Réseau
d'eau, Bornes hydrantes, Réservoirs, Canalisations
EC & EU, Déchets, Déchetterie, Eclairage public

M. Patrick Hassler

Préavis de la Municipalité : durant l'année 2011, la Municipalité a présenté 10 préavis au Conseil général, à savoir :

- 01/2011 relatif à l'établissement d'une entente intercommunale entre les communes d'Allaman, de Féchy et de Bougy-Villars pour la mise à disposition de leur population d'une déchetterie pour les déchets urbains recyclables
- 02/2011 relatif à la rémunération des Autorités communales et du Règlement concernant les vacances de la Municipalité et du Conseil Général
- 03/2011 relatif à l'adoption du Règlement communal du port de la Pêche
- 04/2011 rapport de gestion et compte communaux 2010
- 05/2011 concernant
 - a) le renouvellement de l'autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles
 - b) l'autorisation d'effectuer des dépenses extra budgétaires
- 06/2011 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2012
- 07/2011 relatif au Règlement sur le Fonds communal pour l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables
- 08/2011 concernant l'amélioration du processus de décantation de la STEP et la mise en place d'un système favorisant l'élimination des odeurs nauséabondes
- 09/2011 relatif à l'adoption du budget 2012
- 10/2011 relatif à la modification des statuts du SIDERE

CONSEIL GENERAL

Le Conseil général au 31 décembre 2011 se composait de 33 citoyennes et citoyens assermentés.

Le **Bureau du Conseil**, était composé de la manière suivante :

Président	M. Guillaume Perrot
Vice-président	M. Olivier Croutaz
Secrétaire du Conseil	Mme Corinne Pomport

Signalons qu'en 2011, le Conseil Général a tenu 3 séances.

Rôle des électeurs. Il est utile de mentionner qu'au 31 décembre 2011 le rôle des électeurs compte 247 Confédérés, 42 Etrangers, soit un total 289 électrices et électeurs.

ADMINISTRATION GENERALE

Les fonctions suivantes étaient assumées par :

Secrétariat communal – registre civique Contrôle de l'habitant et Bureau des étrangers	Mme Evelyne Vogel
Bourse communale	M. René Curchod (Fid. Heller S.A. – Nyon)
Agence intercommunale d'assurances sociales	Mme Christine Kaesermann
Employé communal	M. Jean-David Piguet Secondé par M. Sinan Sinani
Marguillière	Mme Andrée Garin
Commandant des pompiers	M. Nicolas Fatton
Culture des champs - Préposé	M. Jean-Luc Reymond

Contrôle de l'habitant : au 31 décembre 2011, la commune compte officiellement **413 habitants**. Cette statistique est établie sur la base des données provenant du contrôle des habitants d'Allaman concernant les résidents suisses et des données récoltées auprès du centre des migrations de Berne concernant les personnes étrangères.

Restant dans les statistiques et recensements, notre commune comptabilise 40 chiens au 31.12.2011, répartis sur 30 propriétaires.

Représentations hôpitaux de zone et régionaux

Aubonne : Conseil de Fondation : M. Patrick Guex

Rolle : Conseil de Fondation : M. Patrick Guex & M. Denis-Eric Scherz

Employés communaux. Le 9 février 2012 la Municipalité a reçu 19 personnes, employés et collaborateurs de la commune lors de cette traditionnelle réunion ayant pour cadre l'Hôtel Restaurant Lunika à Etoy.

Assemblées des syndicats. Au sein du District de Morges ce ne sont pas moins de 66 Syndicats qui sont convoqués régulièrement en réunion sous la houlette d'un des Préfets.

Assemblées de L'Aubonne+. Les Syndicats des communes de : Allaman, Aubonne, Buchillon, Bougy-Villars, Etoy, Féchy, Gimel, Lavigny, Montherod, Perroy, St Livres, Saubraz ont décidé suite à la synthèse de l'état des lieux et du recensement des pistes de réflexion présenté au mois de juin 2011, de poursuivre les travaux en constituant 10 groupes de travail. Les réunions sont dirigées par M. Ulrich Perren, ancien syndic de Dully. Elles ont lieu tous les 2 mois dans un village différent.

Bulletins d'information. Nos citoyens sont régulièrement tenus au courant des affaires communales par l'envoi de bulletin d'information ou « tous-ménages ». En 2011 nous en avons rédigé 5.

Le nouveau site internet allaman.ch permet également de pouvoir retrouver toutes ces informations utiles. Il est régulièrement tenu à jour.

Plan de classement communal. Le nouveau plan de classement compte 9 chapitres distincts, il est désormais la base de nos "Archives communales". Un mandat extérieur a été confié à une spécialiste du domaine qui régulièrement nous seconde dans ce cadre qui est désormais une obligation légale.

Fête nationale : organisée cette année un 31 juillet et au bord du lac, notre fête a connu un franc succès au delà de tout attente. Une tente a été louée pour l'occasion. L'organisation de la manifestation a été assurée par un groupe de personnes motivées sous la houlette du Syndicat, secondé par Jean David Pignet, employé communal. Un grand merci est adressé aux personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation en apportant une aide efficace avant, pendant et après la fête.

Sortie des aînés. Le 08 septembre 2011 était organisée la traditionnelle sortie des aînés comptant cette année 34 participants, accompagnés du Syndicat. But de cette sortie surprise : la fromagerie de Bellelay. Une manière d'honorer le doyen de la commune, M. Albert Rambaud et son épouse, tous deux très émus de se retrouver sur les terres jurassiennes de leur jeunesse. Puis un tour en bateau de La Neuveville jusqu'à Neuchâtel a clôturé ce périple sous un soleil généreux.

Visite du Préfet. Cette année l'inspection annuelle des communes par l'un des Préfets du district de Morges s'est déroulée le 9 novembre. C'est Mme Andrée ARN qui nous a honoré de sa visite et s'est montrée particulièrement satisfaite de la gestion communale. Sous l'initiative de la Préfecture, les Municipalité de Buchillon et Féchy se sont jointes à celle d'Allaman pour participer à un repas organisé à Féchy.

Visite du Père Noël. La salle du Four a reçu la visite du Père Noël. Cette année, en raison probablement de l'horaire dévolu à Allaman (dans l'après-midi), la participation a été un peu moins importante que les années précédentes. Nous remercions la Société de Développement d'Aubonne et Environs qui organise cette traditionnelle tournée depuis de très nombreuses années.

Le récapitulatif des tâches et activités inhérentes aux dicastères qui suit a été rédigé par les municipaux concernés.

RAPPORT DU MUNICIPAL DES FINANCES

Denis-Eric Scherz

En préambule du rapport sur les comptes 2011, voici les réponses aux vœux et observations de la commission de gestion émis dans son rapport concernant les comptes 2010 :

- 1) *Concernant l'établissement des baux et l'amélioration du rendement locatif* ; la gestion des locations de l'ensemble des bâtiments communaux a été confié à la régie De Luze à Morges depuis janvier 2011. Les différents baux à loyer leur ont été soumis. Ceux-ci sont en tous points conformes aux bases légales. Au niveau des rendements, et au vu des taux hypothécaires actuels, les locataires seraient en droit de demander des baisses de loyer. Quant à l'utilisation du bâtiment « Ex-Terry » la régie a été priée de faire le nécessaire dans le meilleur délai.
- 2) *Transparence des comptes* ; La clarification de la ventilation de certains comptes a pris effet avec l'établissement du budget 2012 en conformité avec le Règlement sur la comptabilité des communes et conjointement avec le plan comptable des communes vaudoises.
- 3) *Erreur de formulation dans le rapport de vérification des comptes* ; La Municipalité a décidé de mandater une nouvelle fiduciaire pour la vérification des comptes communaux 2011.
- 4) *Prise en charge des frais d'entretien du jardin de la maison Chantemuid* ; Une décision Municipale avait été prise en son temps. Cette affaire est désormais close.

Nous vous présentons les comptes qui bouclent l'exercice 2011 et c'est avec satisfaction que nous sommes à même d'annoncer un résultat positif de CHF 26'884.27 après amortissements.

Alors que nos prévisions tablaient sur un excédent de charges de CHF 35'924.- notre situation est bénéficiaire et nous pouvons l'expliquer ci-après.

La marge brute d'autofinancement se présente comme suit :

Le compte de fonctionnement clôture par un excédent de recettes de CHF 26'884.27

Ce résultat ressort après l'enregistrement d'amortissements pour la somme de

CHF 636'697.00 et d'attributions aux différents fonds de réserve affectés de

CHF 51'206.00

Ce qui nous amène à la marge brute d'autofinancement de CHF 714'788.00 (cash flow).

Ce résultat nous a permis de financer CHF 618'615.- d'investissements soit :

a) dans la rénovation de la Petite Ecole

b) la traversée de la RC 1

c) le Plan directeur

d) la Station de pompage

ceci sans avoir recours à l'emprunt.

Nous pouvons relever l'apport fiscal sur le revenu de plus de CHF 270'000.- par rapport au montant du budget, de même pour l'impôt sur les personnes morales avec CHF 88'000.- de plus. Sous la rubrique globale impôt du compte de fonctionnement c'est un montant de plus de CHF 660'000.- que le montant total figurant au budget, que nous avons enregistré. Nous vous remercions attentifs au fait qu'une partie de cette amélioration provient de revenus extraordinaires.

La charge de la péréquation a elle pratiquement doublé par rapport à l'année 2010, soit environ CHF 270'000.-. Ces fortes variations rendent difficile les prévisions financières de la commune.

Les honoraires, compte 130.318.5 sont d'environ CHF 30'000.- supérieurs aux chiffres résultats de 2010. Il faut noter que les oppositions, les recours, expertises et contrôles ne coûtent pas seulement aux opposants et recourants, mais aussi à l'ensemble de la collectivité.

Pour le Service des intérêts généraux, le compte 140.315.5 Honoraires comporte un montant de CHF 11'372.- somme qui a été prélevée dans le compte de réserve pour les économies d'énergie suite à l'action de thermographie des bâtiments privés.

Le compte 355.423.1 Location de la Grande salle, enregistre un montant de CHF 100'660.- soit pratiquement une augmentation de 24% par rapport à l'année 2010 ou 43% par rapport au budget 2011.

Les comptes communaux 2011 ont été vérifiés par Monsieur Gilbert Staehli, MGS Fiduciaire SA de Morrens, qui atteste dans son rapport l'exactitude et la parfaite tenue des comptes.

Les membres du Conseil général qui souhaitent obtenir des précisions ou explications sur les comptes 2011, sont priés d'adresser leur demande écrite auprès du Greffe communal jusqu'au 11 juin 2012, dernier délai.

Police des constructions.

Nous avons soumis 8 objets à l'enquête publique (11 en 2010, 5 en 2009, 8 en 2008, 6 en 2007, 6 en 2006, 4 en 2005, 7 en 2004, 4 en 2003, 9 en 2002, 13 en 2001) soit :

- Ikéa nouveau parking sur trois niveaux
- Ikéa agrandissement du dépôt
- Bâtiment Hoirie Cauderay Ph. et F. Route Suisse – 7 logements dans grange
- Cornaz SA – liaison entre production et la centrale à béton
- Coop SA – transformation du magasin Naville
- Commune d'Allaman – 5 emplacements d'éco-point
- Cauderay Janine et Bernard – petit abri viticole
- Weder-Veloudakis Ghislaine – création d'une porte et transformation intérieure Ruelle de la Croix

8 permis de construire ont été délivrés en 2011 suite aux visites techniques effectuées par le Municipal accompagné de M. Geissbuhler du bureau Masotti SA de St-Prex.

Plan des zones et plan partiels d'affectation (PPA)

En 2008, ces révisions sont entrées dans leur phase active avec plusieurs rencontres organisées entre la Municipalité et le bureau d'urbanisme GEA. Indépendamment des séances de travail avec la Municipalité, le bureau GEA a également rencontré séparément, et à trois reprises, la Commission d'urbanisme désignée par le Conseil général et la Commission d'acteurs locaux désignée par la Municipalité. Ces séances, se tenant sans la présence des membres de l'exécutif communal, ont pour but de permettre au bureau d'urbanisme de prendre en quelque sorte la température sur la manière dont quelques habitants d'Allaman perçoivent le développement de leur localité et connaître leurs aspirations futures.

En 2010, une ultime présentation a été faite aux acteurs locaux et à la commission d'urbanisme en présence des membres de la municipalité afin qu'ils puissent s'exprimer et ceci avant la transmission du dossier au canton pour examen préalable.

Pour donner suite à l'ultime présentation, une séance de réponses aux questions a eu lieu en janvier 2011. Une dernière révision permettra le dépôt du dossier en mars 2012 auprès des instances cantonales avant mise à l'enquête publique prévue en automne 2012.

« Petite Ecole »

Le chantier a débuté en été 2011 et se déroule normalement sans mauvaise surprise. Vu l'avancement des travaux, la mise en location des trois appartements se fera probablement en automne 2012.

Littoral Parc

Elu au comité du Littoral-Parc depuis la nouvelle législature, cette fonction provoque inmanquablement la présence à des séances régulières. Le contrôle des nouvelles mises à l'enquête et la mise en place du nouveau règlement PAC299bis.

Registre Foncier

Le Municipal est impliqué chaque année dans la révision de remise en valeur des bâtiments suite aux, transformations, agrandissements, mutations de propriétaires.

ECOLES - SOCIAL - POLICE

Patrick Guex

Police

Le contrat avec notre gendarme à 15% est arrivé à échéance au 31.12.2011 suite à la réforme policière. Une solution est en cours avec un ASP (assistant de sécurité publique) et l'appui de plusieurs communes.

Service du Feu

Notre collaboration Perroy-Allaman, entrée en fonction en 2004, fonctionne très bien et nos deux corps rassemblés totalisent 22 sapeurs-pompiers. Pour rappel, l'effectif idéal recommandé par l'ECA devrait être de 35 sapeurs.

Les exercices 2011

Exercices de compagnie : durant l'année trois exercices ont été organisés.

Les interventions : cette année on dénombre 24 interventions concernant entre autres, 4 incendies, 6 inondations, 8 alarmes automatiques, etc....

Taxes non-pompier Introduite en 1997 et abolie en juin 2005 au conseil général. Cette taxe est remplacée par une perception liée aux impôts, le règlement SDIS a été modifié en ce sens.

CORPS SDIS 2011 – 2012. En 2006, nous avons mis en place la nouvelle organisation soit : 1 Commandant unique en la personne de M. Nicolas Fatton, domicilié à Allaman. Il est secondé par deux Premiers-Lieutenants : MM. Jacques Cauderay pour Allaman et Nicolas Martin pour Perroy. A relever qu'en 2010, la nouvelle loi sur l'organisation des pompiers a été acceptée par le canton et nous avons une période transitoire de -3- ans pour nous mettre en conformité. Nous savons en 2011 que nous serons rattachés dans le futur au SDIS de l'Etraz à Aubonne. La réorganisation régionale est en cours.

Protection Civile

Nous sommes rattachés à l'association régionale Aubonne-Rolle et une nouvelle organisation arrive pour le future qui sera concentrée sur le district soit Morges.

Ecoles.

Depuis la rentrée du mois d'août 2007, la baisse des effectifs dans le secteur primaire a obligé la direction des écoles d'Aubonne à regrouper les enfants dans des lieux permettant d'obtenir le nombre d'élèves requis.

C'est la raison pour laquelle, notre petite classe remise en activité en 2002 a été transférée à la rentrée 2010 à la grande école. Elle accueille un CYP2/2. Elle est tenue par deux enseignantes, Mmes Claudia Guex et Corinne Roberti qui officient aussi comme patrouilleuses scolaires. Ce transfert de classe est aussi en relation avec la réfection du bâtiment de la petite école.

Assagie

Fin 2010, nous avons accepté au conseil général d'adhérer à la nouvelle association de communes, appelée ASSAGIE (Association Aubonne-Gimel-Etoy) qui remplace le Conseil exécutif des Ecoles et la Commission scolaire.

Madame Sandrine Amstutz est notre déléguée au Conseil Intercommunal et Patrick Guex fait partie du Comité de Direction de l'ASSAGIE.

Eglise

Madame Andrée Garin, notre concierge, met tout en œuvre pour garder et conserver de manière adéquate, les locaux de l'église.

Employé Communal.

Notre employé communal, M. Jean-David Piguet est la personne que vous croiserez dans les multiples recoins de la commune. Du bord du lac à la grande salle, au giratoire à l'entrée de la commune, en passant par la déchetterie. Il habite dans l'appartement de service que nous avons profité de rénover à cet effet en 2006. Il accompli un énorme travail et est toujours de bonne humeur. De plus, il est accompagné par M. Sinani lorsqu'il a besoin d'aide supplémentaire.

Grande salle et Café de la Gare.

Nous avons mis sur pied des contrats d'entretien (chauffage au sol, ventilation) dans le but de garantir l'utilisation de nos locaux, dans les meilleures conditions. Les tenanciers du Café de la Gare soit M. et Mme Ernesto et Dominique Zanardini exploitent le restaurant et le foyer et nous avons une excellente collaboration dans l'utilisation de la grande salle en vue des mariages, repas etc...D'autre part, nous avons aussi mis en place dans le foyer, une paroi amovible qui permet de garantir un accès délimité à la grande salle. Tout en permettant aussi d'utiliser le foyer sans perturber les différentes manifestations. Une attention particulière a été portée à la consommation électrique de notre grande salle qui nous a porté à modifier les projecteurs sur la scène ainsi que toutes les ampoules du plafond. Ainsi, ces éléments nous garantissent une baisse de consommation appréciée, en rapport avec les locations et utilisation de notre grande salle. Nous avons en dernier ressort,

changé la sonorisation avec un matériel performant qui nous permet une utilisation adéquate lors de nos Conseils Généraux (micros sans fils) et autres manifestations comme le loto etc...

Location des salles de la Gare et du Four.

Lors de la reprise des locations par MM Jean-David Piguet et Patrick Guex, un inventaire détaillé du matériel de la Grande Salle a été effectué. Une check-liste présente le détail et les recommandations d'usage en vue de la location. Des améliorations pratiques ont été apportées dans le but d'offrir nos locaux dans de bonnes conditions. D'autre part, vu la situation stratégique de notre Grande Salle, la municipalité a décidé de mieux rentabiliser cette dernière en augmentant la location des activités commerciales et privées. L'agenda tient compte aussi de nos sociétés locales. On constate une forte demande pour nos locaux. Aussi et seulement pour la grande salle, un contrat de location a été mis sur pied et est utilisé pour toutes les manifestations.

La salle du Four est utilisée par nos sociétés locales, une fois par semaine par l'école pour l'appui des élèves. Elle est appréciée à cet effet.

ARASMA en ARASMAC

Association Régionale d'Assurances Sociales Morges-Aubonne dont nous faisons partie, des nouveaux statuts ont été adoptés au Conseil général vu la nouvelle loi sur les communes et les associations. L'association s'est étendue au district avec en plus Cossonay, une modification des statuts et la nouvelle appellation ARASMAC. D'autre part, avec la nouvelle loi adoptée par le Grand Conseil sur la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants) en 2006, nous avons suivi la création du réseau AJEMA (accueil de jour des enfants Morges-Aubonne). L'adhésion au réseau AJEMA pour nos citoyens et citoyennes, a été ratifiée par notre conseil général en 2008, en vue de sa mise sur pied début 2009. Les habitants d'Allaman peuvent dès lors bénéficier des prestations offertes par le réseau précité.

DOMAINES ET ROUTES 2011

Sandrine Verardo

Routes :

La mise aux normes de la signalisation exigée par le canton a débuté, elle sera terminée comme prévu et dans les délais imposés, à savoir à fin 2012.

Les travaux de la « Petite Ecole » chamboulent le transit dans notre localité, nous demandons à nos chers habitants de faire preuve de patience.

Stationnement :

Etant pleinement conscients des problèmes de stationnement dans le village, la présentation d'un nouveau projet sera remis au goût du jour.

Forêts :

Le plan de gestion de la zone forestière du bord du lac par le canton est en pleine étude, nous suivons l'affaire.

Quant au Triage Forestier du Signal de Bougy, dont nous faisons partie, il continue de nous donner entière satisfaction, entre autre en ce qui concerne l'offre de bois de feu.

Nous tenons à signaler que Monsieur Martignier, garde forestier, se tient toujours à notre disposition pour ses précieux conseils.

Plage :

Cette année encore nous avons été victime de son succès. Toujours trop de voitures et de chiens sans laisse.

Nous rappelons qu'un radeau est mis à l'eau chaque année en début de saison.

Cimetière :

Son entretien se fait toujours avec grands soins par notre employé communal Monsieur Jean-David Piguet, qui s'occupe également avec beaucoup d'attention du jardin des souvenirs.

Vergers communaux :

Dès la belle saison les cerisiers et surtout leurs fruits vous attendent.

Vignes :

Comme à l'accoutumée le vin blanc et rouge produits est mis en vente et vous recevrez votre bulletin de commande.

Port de la Pêcherie :

Le nouveau Règlement a été validé le 17 octobre 2011. La réorganisation est toujours en cours, celle-ci a nécessité la mise en place d'une barrière afin de limiter l'accès des véhicules aux seuls ayants-droit.

SERVICES INDUSTRIELS

Denis-Eric Scherz du 01.01 au 31.06.
Patrick Hassler dès le 01.07.2011

Ordures ménagères

Pour l'année 2011, 76 tonnes d'ordures ménagères ont été récoltées soit 3 tonnes de moins qu'en 2010. Le nombre de kilos de déchets par habitants et par an, reste proche de la moyenne cantonale, mais nous restons convaincus qu'une diminution est toutefois possible.

A titre comparatif : 79 t en 2010, 77 t en 2009, 88 t en 2008, 111 t en 2007 et 121 en 2006.

Pour donner suite au préavis 8/2010 sur les Eco points, accepté par une large majorité le 25 octobre 2010 par le Conseil général, la demande de permis de construire a été mise à l'enquête publique du 14 mai au 13 juin 2011 ; cette procédure a suscité deux oppositions écartées par la Municipalité après avoir entendu et renseigné les intervenants. L'un des opposants a interjeté un recours auprès de la Cour de droit administratif et public (cdap) du Tribunal Cantonal. Le Conseil de la Commune a été mandaté pour défendre ce projet.

Le municipal a participé à l'assemblée générale de la Société anonyme pour le traitement des déchets de la côte (SADEC).

Déchetterie

La déchetterie intercommunale de Féchy remporte toujours autant de succès pour le dépôt des déchets encombrants, valorisables et spéciaux. Le tri des déchets a une incidence importante sur la facture finale des déchets urbains.

Le Municipal a participé à de nombreuses séances concernant l'organisation et les aménagements de la déchetterie, la préparation d'une nouvelle convention conforme aux bases légales actuelles ; des efforts ont également été déployés pour concrétiser des améliorations d'exploitation et d'organisation sur le site, pour disposer d'un visuel adapté, et pour utiliser les filières de recyclages adaptées et économiquement intéressantes.

La commission pour les déchets a été réunie le 3 mai 2011

Dans sa séance du 20 juin 2011, le Conseil Général a adopté le préavis municipal pour une Entente intercommunale entre les trois communes d'Allaman, de Féchy, et de Bougy-Villars, en vue de la signature de diverses conventions relatives à la mise à disposition de la déchetterie.

L'inauguration de la déchetterie intercommunale s'est déroulée le 18 août.

Eau potable

Cette année, notre approvisionnement en eau de consommation s'est fait en partie par le SIDERE (13'869 m3) et en partie par notre station de pompage STAP (56'509 m3). Notre commune a utilisé au total 70'378 m3, contre 66'484 m3 en 2010, soit une légère augmentation de 5.85% environ.

Notre eau de boisson fait l'objet d'une attention permanente pour en garantir la qualité et la conformité avec les prescriptions légales.

Le réservoir ouest numéro 1 situé sur la commune d'Aubonne a été nettoyé et contrôlé par une entreprise spécialisée.

En poursuivant notre plan quinquennal, 25 compteurs d'eau des ménages, qui avaient entre 25 et 30 ans, ont été échangés par l'entreprise concessionnaire. Cette opération devrait se terminer fin 2012 pour trouver un rythme régulier.

Le municipal a participé à plusieurs séances pour les nouveaux statuts de l'association intercommunale pour l'approvisionnement en eau de boisson de la région de Rolle et environs (SIDERE) à Rolle, ainsi qu'à l'assemblée annuelle du 26 mai 2011 à Rolle.

Dans sa séance du 5 décembre 2011, le Conseil général a adopté le préavis municipal no.10/2011 relatif à la modification des statuts du SIDERE.

Eau des plages

Pour 2011, seuls deux prélèvements ont été nécessaires pour nos trois plages. Les résultats des analyses n'ont fait l'objet d'aucune observation et sont accessibles sur le site communal.

Station de pompage

L'eau pompée contenant trop de fer et de manganèse, de l'air sous pression doit être injectée afin que ces matières se déposent. Le résultat est que cet air provoque un aspect trouble à l'eau qui ne peut pas être, en principe injecté telle quelle dans le réseau. Un dispositif d'aération complémentaire pour supprimer cette apparence a été installé.

Courant 2011, notre station de pompage a été mise en service après une période de travaux.

Station d'épuration (STEP)

Le Service des eaux, sols et assainissement (SESA) a convié les municipaux et les employés responsables des 178 stations d'épuration du canton à une demie journée d'information technique à Epalinges, le 11 mai 2011.

Les thèmes présentés étaient : le bilan annuel du traitement des eaux usées, les résultats des analyses, la concentration des matières en suspension, le rendement des STEP, la composition des boues et leur élimination, l'état des lacs et des cours d'eau du canton. Le regroupement des STEP et les incidences sur la diminution des coûts d'exploitation au prorata du nombre d'habitants.

Organisé une campagne de recherche des eaux claires parasites rejetées dans nos conduites dans le quartier de la gare et sur le site du château d'Allaman afin de remédier aux défauts constatés.

Dans sa séance du 12 septembre 2011, le Conseil Général a adopté le préavis municipal no.8/2011, pour l'amélioration du processus de décantation de la STEP et la mise en place d'un système favorisant l'élimination des odeurs nauséabondes.

Economies d'énergie

Suite à l'action « thermographie des bâtiments » qui a rencontré un grand succès en 2010 (30% des propriétaires ayant répondu positivement), la Municipalité poursuit son programme visant la promotion des énergies renouvelables.

Eclairage public

D'anciens candélabres de la route Suisse ont été remplacés, et quatre nouveaux ont été rajoutés. Cette nouvelle génération de luminaires comporte un dispositif permettant de diminuer automatiquement l'éclairage de 50% après 23h00.

Sociétés locales

Le loto traditionnel organisé par le Cartel qui associe les quatre sociétés locales s'est déroulé à la Grande salle de la Gare, le dimanche 27 mars 2011. La collaboration des sociétés a permis de mettre sur pied cette manifestation qui s'est déroulée dans une bonne ambiance et a rencontré le succès financier souhaité.

Défense incendie

Les travaux de vérification et révisions de moindre importance des bornes hydrantes pour la défense incendie ont été exécutés selon la planification établie. Dorénavant elles feront l'objet d'un suivi régulier pour garantir leur fonctionnement et éviter des frais élevés.

Action "Compost"

L'action "compost" rencontrant un succès croissant, elle a été reconduite pour les habitants des trois communes rattachées à la déchetterie, les sacs de composts étant distribués à faible prix pour nos habitants.

Divers

Participation du nouveau municipal, à une soirée d'information sur la fonction municipale, organisée par l'ARCAM, le 29 septembre 2011 à Bière.

Participation à la séance de l'ARCAM à La Sarraz le 25 août pour le district et le 30 novembre à Aubonne dans le cadre du secteur 3 pour l'ouest du district.

Participation à trois séances pour la mutualisation des 12 communes de l'Aubonne à Aubonne, la première le 3.05.2011 à l'Aula du Collège à Aubonne, la seconde le 5.10.2011 au même endroit, puis la troisième le 7.12.11 à Allaman.

Rapport de gestion 2011

CONCLUSIONS DU SYNDIC

L'année 2011 s'est principalement caractérisée par le changement de législature en milieu d'année. En effet, le vœu de deux Municipaux de ne pas se représenter a conduit les trois sortants à chercher deux nouveaux candidats. Une liste unique dénommée "Entente Municipale" avec cinq noms a été élue le 13 mars 2011 par les citoyens représentant un taux de participation de 53%.

Comme le décrivent les rapports précis des dicastères, les travaux accomplis dans les différents domaines dénotent l'importance du volume de travail effectué. Notre participation aux nombreuses séances, groupes de travail, groupes de réflexion, tend à démontrer l'augmentation constante de l'ampleur des tâches générées par notre système démocratique.

Les procédures instaurées par nos Lois, Ordonnances et Règlements, la complexité des dossiers, les demandes en données, de rapports, de statistiques de la Confédération et de l'Etat ne font qu'accentuer la tendance de l'accroissement des charges administratives.

Sur le plan local, il faut considérer l'étendue du travail engendré par la gestion des affaires courantes, le temps nécessaire à la réalisation des projets, la mise à jour de l'ensemble de nos infrastructures, les recherches de synergies avec les communes voisines.

L'organisation de notre administration et la mise en place de processus de travail contribuent à la transparence, à l'efficacité opérationnelle, au développement de la culture de la collégialité et des valeurs au sein de la municipalité.

Malgré tout, pour les membres de l'exécutif, l'équilibre est toujours plus précaire entre la vie professionnelle, privée et publique. Je ne puis que remercier mes collègues municipaux pour leur engagement et leur dévouement à la chose publique.

Les comptes communaux 2011 ont été vérifiés par une nouvelle fiduciaire, soit Staehli SA de Morrens, qui atteste dans son rapport l'exactitude et la parfaite tenue des comptes.

En conclusion, la Municipalité vous propose Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, après avoir pris connaissance des comptes et du rapport de gestion de bien vouloir :

1. Accepter les comptes de l'exercice 2011 tels que présentés
2. Accepter le rapport et donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2011.

Préavis accepté en séance de Municipalité le 21 mai 2012.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Denis-Eric Scherz

La Secrétaire
Evelyne Vogel